

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA MUDEVA

Après l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre dernier, la MUDEVA (Mutuelle du Développement d'Andé) a tenu sa traditionnelle Assemblée Générale Ordinaire le dimanche 04 décembre 2016 sous la présidence de M. AKA KOFFI INNOCENT, président en exercice de la MUDEVA et en présence du représentant du roi de la tribu SAHIE, NANAN ASSOUMOU KPANGNI 2. C'était dans la salle Emmanuel Dioulo de l'hôtel du district d'Abidjan sise au plateau.

Trouvez en page ci-joint la liste intégrale de présence.

Débutée à 11h05, les points à l'ordre du jour se présentaient comme suite :

- I. PRESENTATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ECONOMIQUES PAR L'ONG « HABITAT FOR HUMANITY »
- II. LANCEMENT DU SITE WEB D'ANDE PAR LE CHEF DE TRIBU
- III. AMENDEMENTS DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR
- IV. DIVERS

Avant d'entamer proprement dit les points à l'ordre du jour, le président a tenu à exprimer ses sincères remerciements à tous les fils et filles d'Andé qui, en dépit des programmes chargés, ont tout mis en œuvre pour répondre présents à cette Assemblée Générale.

# I. PRESENTATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ECONOMIQUES PAR HABITAT FOR HUMANITY

Deux représentants de l'ONG Habitat for Humanity Côte d'Ivoire étaient présents afin de démontrer le savoir-faire de leur structure en matière de logement. La présentation effectuée par M. KRA FABRICE a été le lieu d'apporter des informations sur le fonctionnement et les réalisations de ladite entreprise. En effet, Habitat for Humanity Côte d'Ivoire est une organisation non gouvernementale chrétienne et américaine. Elle a pour mission d'aider les populations à revenu modeste d'avoir accès aux logements sociaux. En outre, Habitat for Humanity Côte d'ivoire aide les populations vulnérables à avoir des logements décents afin de vivre dans un cadre sain et sécurisé.

Quelques logements déjà réalisés ont été présentés à l'Assemblée:







En plus de la construction de logements, Habitat for Humanity Côte d'Ivoire aide à l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées par l'accès à l'eau potable, par la prise en charge des soins et soutien aux orphelins et enfants vulnérables du fait du VIH/SIDA, par la formation à l'éducation financière et aux métiers du bâtiment. A l'issue de la présentation, une série de questions a permis à chacun de mieux comprendre la nécessité de s'inscrire résolument dans le projet de logements sociaux à Andé.

NB: Le Projet de Construction s'inscrit dans un cadre communautaire et pas individuel. Tout souscripteur devrait s'adresser à la MUDEVA. Pour lancer le projet il faut 10 souscripteurs au minimum. Les négociations sont en cours par le point focal pour l'utilisation du géo béton afin d'amoindrir les coûts.

## **Point Focal du Projet :**

A. Ettien Vice-Président au 78 66 31 95 secretariat.mudeva@gmail.com

#### II. LANCEMENT DU SITE WEB D'ANDE PAR LE CHEF DE TRIBU

Le projet de doter notre village Andé d'un site web est désormais une réalité. Cette Assemblée Générale a été l'occasion de procéder au lancement officiel du site web dont le nom du domaine est : **ande-paysdor.org** 

M. BAKOUAN DRAMANE, initiateur du projet, a présenté dans un premier temps l'équipe qui a œuvré pour donner vie au site web d'Andé. Il s'agit de :

✓ BAKOUAN DRAMANE (Conseiller)

✓ ANE KISSIAMOA

✓ ADJE NARCISSE

✓ MEA FRANCOIS-XAVIER

✓ MEA BORIS

✓ BAKOUAN MAMADOU

Ensuite, il a fait la lumière sur les objectifs fondamentaux à atteindre par le canal du site web. Ce sont :

- -Rendre publiques et accessibles l'histoire ancienne et récente du village;
- -Ouvrir le village d'Andé sur le monde;
- -Rendre publiques et accessibles les activités du village (culture, société, sport, communauté, religion....);
- -Rendre publiques et accessibles les activités de la Mutuelle de Développement (MUDEVA) et des autres associations et clubs du village;
- -Créer et entretenir la fraternité entre les filles et fils du village ;



- -Sensibiliser les filles et fils du village à la nécessité d'un développement harmonieux en vue d'une réduction des inégalités sociales;
- -Permettre aux filles et fils du village résidant hors de la Côte d'Ivoire ou qui ne sont pas toujours disponibles et à toute autre personne morale ou physique qui le désire, de participer aux activités à travers le net;

En résumé : Le site WEB doit contribuer de façon active à la Concorde, la Fraternité et le Développement;

L'initiateur du projet a permis, par la suite, de découvrir enfin le site web d'Andé constitué des rubriques suivantes: CONNAIS-TU MON BEAU VILLAGE; MUDEVA; PROJETS; INFO EMPLOI; ASSOCIATIONS; ACTUALITES; EVENEMENTS; GALERIE PHOTO ET VIDEO.

L'Assemblée n'a pas manqué de traduire sa joie de découvrir cette nouveauté pour le village d'Andé.

En ce qui concerne la gestion du site web, il appartient à la chefferie du village de mettre en place une équipe à cet effet mais sous la supervision de la MUDEVA. Elle aura pour missions principales d'abord de collecter et sélectionner les informations à publier. Ensuite, d'animer et d'actualiser le site web d'Andé. Concernant les fonds pour la survie du site web, M. BAKOUAN DRAMANE a apporté un soulagement par l'engagement d'assurer cette charge durant une année à compter du jour du lancement officiel. Après ce délai, les espaces publicitaires ainsi que les contributions des andéens et andéennes pourraient faire face à cette imminente réalité.

Avant de boucler ce point, quelques besoins qui seraient indispensables au comité de gestion du site web ont été soumis à l'Assemblée :

DESIGNATIONS	ROLES	PRIX UNITAIRES	QUANTITES
Ordinateur portable	-La saisie et correction des informations parvenuesLa mise à jour du site webMontage et organisation des vidéos et photos.	180.000 F	2 (1 à Abidjan et 1 à Andé)
Appareil photo numérique	-La prise d'images afin d'immortaliser les évènements.	50.000 F	2
Dictaphone	-La prise de son à traiter. -La réalisation des interviews	50.000 F	1



Local	-La conservation des	A déterminer	1
	documents relatifs		
	au site web.		
	-Rencontre de		
	travail du comité		

#### III. AMENDEMENTS DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR

La MUDEVA va fonctionner désormais selon des textes qui permettront non seulement aux fils et filles d'Andé d'être unis mais aussi de s'assister mutuellement dans les moments heureux et malheureux, a mentionné M. KOUASSI BONGOUA avant d'ouvrir l'étape de la révision des statuts et règlement intérieur. Les statuts renferment 20 articles et le règlement intérieur quant à lui en a 16.

Au niveau des statuts, quelques amendements ont été apportés concernant les articles suivants : article 8.4 et article 15.

Du côté du règlement intérieur ce sont les articles 1 ; 10 et 13 qui ont été amendés.

Le bureau de la MUDEVA devra effectuer les modifications puis mettre le document régissant la mutuelle à la disposition de tous les membres au niveau des différentes sections qui existent sur toute l'étendue du territoire national.

#### IV. DIVERS

En ce qui concerne les divers, le président a mis toute l'Assemblée au même niveau d'information par rapport aux nouvelles du village. D'abord, l'avancée des travaux de l'école du programme présidentiel d'urgence (PPU). Ensuite, le local de l'inspection qui est maintenant disponible. Les dispositions devront être prises afin de remplir le plus tôt possible les conditions d'acquérir une brigade à Andé. Au titre de la religion, le dimanche 11 décembre 2016, aura lieu le culte d'actions de grâces du révérend pasteur AKESSE MOISE à Andé. A cet effet, un soutien financier ou hébergement est demandé à chacun pour venir en appui au comité d'organisation. Page sombre des informations, il s'agit des décès de MICHEL. ASSANVO et KRAMO KAKOU à Andé et du frère Faitey Amedé à Abengourou. Par ailleurs, Le président a rappelé la nécessité et l'urgence de redonner vie aux sections de la MUDEVA afin d'assurer un développement inclusif du village. Parlant des sections, celle d'ABOBO a invité l'Assemblée à prendre part à sa rencontre prévue pour le 15 Janvier 2017.

C'est sur les mots de remerciements et d'encouragement à prendre à cœur la MUDEVA, de la part de M. ABOLI OI ABOLI (KOJACK), représentant du roi de la tribu SAHIE, que cette Assemblée Générale s'est achevée.

Avant de se séparer à 14h35, le bureau a offert un rafraîchissement à tous les andéens et andéennes présents ce jour.



-Abidjan le 04 Décembre 2016.

<u>Le secrétariat de séance</u>

MEA ADOMON BORIS